

18 octobre 2021 - Nous venons de clôturer la soixante-huitième session du Comité régional de la Méditerranée orientale qui s'est tenue à distance du 11 au 14 octobre 2021.

Cette session avait pour thème : Reconstruire de manière plus juste et meilleure : des systèmes plus robustes, des communautés résilientes. C'est un slogan pertinent qui résume les objectifs que nous souhaitons atteindre dans la Région, et nous travaillons avec diligence avec les États Membres pour les concrétiser.

Pendant quatre jours, les réunions du Comité régional ont donné lieu à d'intenses discussions, délibérations, échanges de points de vue et d'expériences avec la participation de leurs Excellences les ministres de la Santé, des représentants des États Membres, des organisations partenaires et des experts de l'OMS. Nous avons examiné la situation sanitaire de la Région au regard de la pandémie de COVID-19 et de son impact à tous les niveaux et avons souligné l'urgente nécessité de se doter de systèmes de santé solides et résilients, soutenus par des systèmes économiques, sociaux et de sécurité plus robustes.

Nous avons également discuté des questions de santé prioritaires et des situations d'urgence sanitaire qui touchent de nombreux pays de notre Région. Celle-ci compte le plus grand nombre de réfugiés, de migrants et de personnes déplacées par la force au monde. Les conflits ont poussé plus de 32 millions de personnes à quitter leur foyer, ce qui représente plus de 40 % de toutes les personnes déplacées de force dans le monde. Le poliovirus sauvage, qui n'existe plus nulle part ailleurs dans le monde, continue d'infecter et de rendre invalides nos enfants.

Ces discussions approfondies ont abouti à plusieurs résolutions visant à traduire les discours en politiques et actions concrètes sur le terrain.

Je constate avec satisfaction que le Comité régional a officiellement adopté le rapport complet sur les activités de l'OMS dans la Région et a exprimé sa reconnaissance pour le soutien apporté par l'OMS dans la lutte contre la pandémie de COVID-19. Il s'est également engagé à mettre en œuvre un plan d'action à moyen terme pour accélérer la réalisation de notre vision pour la Région, Vision 2023. La Résolution comprend un ensemble de mesures, dont le soutien à la création d'une équipe ministérielle de haut niveau pour la lutte contre le tabac, les produits émergents du tabac et de la nicotine dans la Région de la Méditerranée orientale.

Le Comité régional était profondément préoccupé par les risques persistants pour la santé publique que représentent la pandémie de COVID-19 et ses impacts socioéconomiques, et les obstacles qui en résultent pour réaliser les objectifs de développement durable (ODD) ; Il s'agit notamment de l'apparition de nouveaux variants alarmants, de l'inégalité flagrante dans la distribution des vaccins entre les pays et à l'intérieur de ceux-ci, de la mise en œuvre et du respect irréguliers des mesures sociales et de santé publique, ainsi que de multiples autres urgences permanentes et récurrentes dans la Région.

Dans une résolution sur l'accélération des efforts de préparation et de riposte aux situations d'urgence dans la Région, le Comité souligne que la prévention, la préparation, la détection, l'intervention et le relèvement en cas d'urgence sanitaire relèvent essentiellement de la responsabilité et de la fonction des gouvernements, tout en reconnaissant le rôle clé de l'OMS au sein du système des Nations Unies dans la préparation et la coordination d'une réponse globale aux urgences sanitaires. Les gouvernements devraient collaborer avec tous les secteurs concernés pour donner la priorité à la riposte à la pandémie de COVID-19, à l'augmentation de la disponibilité des vaccins anti-COVID-19, à la vaccination d'au moins 40 % de la population d'ici à la fin de 2021 et de 70 % d'ici à la mi-2022, conformément aux objectifs de l'OMS, à la réduction des inégalités d'accès aux vaccins par une contribution financière au mécanisme COVAX et par des dons de vaccins de la part des pays à haut revenu, et à la promotion de la mise en œuvre et de l'adhésion aux mesures préventives.

Dans cette même Résolution, le Comité régional appelle les États Membres à renforcer la résilience des systèmes de santé en intégrant la préparation aux situations d'urgence sanitaire dans le processus global de renforcement de ces systèmes, et en faisant de la préparation et de la riposte aux situations d'urgence sanitaire une priorité gouvernementale claire dans le budget national.

La pandémie de COVID-19 a révélé de graves lacunes et faiblesses dans les capacités des

pays en matière de surveillance des maladies. Le Comité régional a donc approuvé une résolution adoptant une nouvelle stratégie régionale de surveillance intégrée des maladies qui contribuera à surmonter la fragmentation des données dans la Région. Les États Membres sont invités à s'engager à mettre en place des systèmes nationaux de surveillance intégrés et efficaces liés aux systèmes mondiaux de surveillance d'ici à la fin 2025, à mettre en place les mécanismes requis et à allouer de manière durable les ressources humaines et financières nécessaires pour atteindre cet objectif.

Convaincu que les communautés et les organisations de la société civile peuvent jouer un rôle déterminant dans l'identification des problèmes de santé, l'évaluation des besoins, la garantie d'une allocation efficace des ressources et la participation aux programmes et interventions sanitaires pour le développement, la prévention, la préparation et la réponse aux situations d'urgence, le Comité régional a publié une résolution adoptant une feuille de route pour édifier des communautés résilientes afin d'améliorer la santé et le bien-être dans la Région de la Méditerranée orientale. Cette feuille de route guidera les États Membres dans la mise en place de structures et de mécanismes de gouvernance clairs permettant aux représentants de la communauté et de la société civile de contribuer efficacement aux politiques, plans et programmes de santé publique, dans la mise en œuvre d'initiatives communautaires par lesquelles les communautés peuvent être impliquées, et dans la promotion de l'éducation sanitaire et du renforcement des capacités des agents de santé de première ligne, qu'il s'agisse de professionnels ou de bénévoles communautaires.

Le Comité régional a publié une nouvelle résolution adoptant un cadre d'action régional sur la prévention et la maîtrise du diabète, notant avec préoccupation que le diabète est désormais plus répandu dans la Région de la Méditerranée orientale que dans toute autre Région de l'OMS. Les États Membres sont invités à donner la priorité à la prévention et à la prise en charge du diabète et de ses facteurs de risque par l'élaboration et/ou le renforcement de politiques et de programmes moyennant un plan d'action multisectoriel, la définition de cibles et d'indicateurs nationaux assortis de délais pour la prévention et la lutte contre le diabète, l'allocation de ressources financières suffisantes pour mettre en œuvre ces politiques et programmes, et l'inclusion du diabète dans les paniers de prestation pour la couverture sanitaire universelle.

Cette Résolution prie le Directeur régional d'aider les États Membres à mettre en œuvre le cadre régional de prévention et de maîtrise du diabète et de faciliter la mise en place de réseaux régionaux pour l'échange d'informations, de bonnes pratiques et d'enseignements entre les États Membres ainsi que le renforcement des partenariats et de la coopération dans ce domaine.

Ces cinq Résolutions représentent un nouveau point de départ pour notre activité dans les années à venir et nous nous efforcerons de les mettre en œuvre de manière optimale pour obtenir les résultats souhaités, en reconstruisant des sociétés et des systèmes meilleurs, plus solides, plus résilients et plus équitables.

Tuesday 1st of July 2025 07:49:02 AM